

Millennia 2015, Palais des Congrès de Liège, Wallonie, 8 mars 2008

ROLE DE LA FEMME INSTRUITE ACTRICE DE CHANGEMENTS AU BURUNDI

Par Madame NYAMUYENZI Rosette

PLAN DE L'EXPOSE

- 1. Contexte général**
- 2. L'école et la reconnaissance de l'égalité des genres**
- 3. La femme burundaise à la recherche de l'égalité des genres**
- 4. Motivation personnelle pour les études**
- 5. Contraintes liées à la situation d'être en même temps une femme au foyer, une femme fonctionnaire et étudiante**
- 6. Conclusion**

I. CONTEXTE GENERAL

1.1. Caractéristiques générales sur le Burundi

- 1. Le Burundi : pays montagneux et enclavé**
- 2. Situé en Afrique centrale au Nord-Est du Lac Tanganyika**
- 3. Il fait partie du groupe de la région des «Grands Lacs»**
- 4. Il est limité :**
 - a) Au Nord par le Rwanda**
 - b) A l'Est et au Sud par la Tanzanie**
 - c) A l'Ouest par la République Démocratique du Congo, l'Ex-Zaire)**
- 5. Superficie : 27 834 km²**

1.1. Caractéristiques générales sur le Burundi

(suite)

- 6. 90% de la population vivent en zone rurale**
- 7. L'agriculture occupe plus de deux tiers de la population**
- 8. 90% des recettes proviennent de l'exportation**
- 9. Trois composantes ethniques: les Bahutu, les Batutsi et les Batwa**
- 10. Population environ 7.500.000 habitants**
- 11. Densité de 230 habitants au km², une des plus élevées d'Afrique**

1.2. Quelques indicateurs socio-économiques et démographiques

- **Estimation de la population totale à 7 millions et demie d'habitants**
- **Taux d'accroissement démographique: 2,9 %**
- **Taux de natalité: 4,3%**
- **Taux de mortalité infantile 110 pour mille naissances vivantes**
- **Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans: 190 pour mille**
- **Taux de mortalité maternelle 800 sur 100 000 naissances vivantes**

1.2. Quelques indicateurs socio-économiques et démographiques (suite)

- **Taux d'alphabétisation des adultes: 44,6 %**
- **Femmes en âge de procréer: 23, 28 %**
- **Taux de scolarisation:**
 - a) **Au primaire:**
 - **Pour les filles: 54%**
 - **Pour les garçons: 60%**
 - b) **Au secondaire:**
 - **Pour les filles: 8%**
 - **Pour les garçons: 11%**
- **PIB par habitant: 591 \$**
- **IDH: 0,313**
- **Dépenses totales de santé en % du PIB = 2,5**

1.3. Quelques considérations traditionnelles sur le genre

- 1. La tradition burundaise a toujours mis en avant l'homme**
- 2. La fille devait rester au foyer près de sa mère**
- 3. Avec la scolarisation, la fille a pris des distances vis-à-vis de la mère**
- 4. la famille gardait toujours une considération différentielle de la fille par rapport au garçon**
- 5. La tradition considérait la fille comme une personne destinée à une autre famille**

1.4. Quelques données politiques sur le genre

- 1. Au mois de mars 1967, la première République a amorcé un changement en créant l'UFB (l'Union des femmes burundaises)**
- 2. Grâce à l'action de quelques femmes leaders ayant fait des études universitaires, l'UFB commença à mobiliser les femmes**
- 3. Création d'un Ministère incluant la femme dans ses attributions**

II. L'ECOLE ET LA RECONNAISSANCE DE L'EGALITE DES GENRES

2.1. Promotion du mouvement associatif féminin

A titre d'exemple, voici quelques associations:

- a) Association des femmes juristes**
- b) Association des femmes journalistes**
- c) Association burundaise pour la Protection des Droits de la Femme et Lutte contre la Pauvreté**
- d) Association pour la Promotion féminine et le Progrès social**

2.1. Promotion du mouvement associatif féminin (suite)

- e) Fondation des Femmes pour la Paix, Equité et Développement**
- f) Association pour la Promotion de la Fille burundaise**
- g) Association des Fidèles Compagnes (AFICO)**
- h) Collectif des Associations et ONG Féminines du Burundi (CAFOB)**
- i) Réseaux Femmes et Paix, etc**

2.2. Rôle des Associations Féminines Burundaises

- 1. Mettre les femmes ensemble pour parler de leurs problèmes et mettre en place un cadre d'expression et de revendication de leurs droits et de l'égalité des genres**
- 2. Promouvoir des activités de sensibilisation des femmes: séminaires de formation, visites des femmes rurales à leur domicile, activités génératrices de revenu**
- 3. Développer une véritable solidarité féminine**

2.3. Impact de l' Accord d' Arusha sur le Statut Sociopolitique de la Femme Burundaise

- 1. Les femmes instruites exigèrent de la part du Gouvernement du Burundi de participer aux négociations d'ARUSHA**
- 2. L'Accord d'ARUSHA a accordé aux femmes 30% de places dans tous les organes de l'Etat (Gouvernement, assemblée Nationale et Sénat)**
- 3. L'Accord d'ARUSHA a ouvert une large portée d'entrée des femmes dans la vie politique**
- 4. Toutes décisions furent prises et intégrées dans la loi fondamentale à savoir la Constitution sous l'action des femmes instruites réunies dans des associations**

III. LA FEMME BURUNDAISE A LA RECHERCHE DE L'EGALITE DES GENRES

3.1. Le Code de la Succession au Burundi

- a) La recherche de l'égalité des genres est à l'origine de l'élaboration du code sur la succession au Burundi**
- b) Selon la tradition, seuls les garçons étaient considérés comme les véritables héritiers de la famille paternelle, les filles devant s'installer et évoluer ailleurs dans une autre famille**

3.2. Mobilisation des femmes pour la défense de leurs droits

- a) Pour sensibiliser les femmes à la défense de leurs droits, les associations féminines organisent beaucoup de séminaires**
- b) La sensibilisation passe par les médias : radios, journaux**
- c) Des émissions féminines sont programmées et les femmes peuvent parler de leurs problèmes sociopolitiques**

3.3. Mobilisation des femmes pour la sauvegarde de l'identité culturelle nationale

1. Création des clubs culturels

- a) A titre d'exemple, citons les clubs:**
- **INTASHIKIGWA ou Club Lac aux oiseaux**
 - **HIGA FOLK-AS**
 - **GIRA AMAHORO**
 - **UMUDEYO**
 - **UMUHANGA**
 - **ABAGUMYABANGA, etc**
- b) A travers la participation aux clubs, la femme burundaise améliore son image vis-à-vis du public**
- c) Elle démontre sa valeur en tant que gardienne du patrimoine culturel burundais**
- d) Cette façon de faire constitue pour la femme une autre voie de défendre ses droits**

3.3. Mobilisation des femmes pour la sauvegarde de l'identité culturelle nationale

(suite)

2. Rôle joué par les clubs culturels

- a) Les différents clubs de danse et de chanson développent des thèmes variés et donnent des conseils éducatifs à la jeunesse et aux familles pour la bonne organisation du ménage**
- b) Au niveau de l'éducation, les clubs contribuent à stimuler la joie et l'envie de vivre chez les jeunes en développant la solidarité entre jeunes**
- c) Ils constituent une façon d'encadrer la jeunesse et de drainer certains instincts négatifs qui peuvent la pousser à la délinquance**

IV. MOTIVATION PERSONNELLE POUR LES ETUDES

1. Epanouissement personnel

- a) Les études contribuent à me désenclaver intellectuellement**
- b) L'école me donne accès au savoir, au savoir-faire et au savoir être**
- c) Je peux ainsi améliorer mes manières de faire, de sentir et de penser**
- d) Les études vont me permettre d'avoir une promotion sur le plan professionnel**

2. Contribuer à la lutte contre les inégalités sociales

- a) Les études ouvrent l'esprit des bénéficiaires**
- b) Grâce aux études, nous pouvons changer la situation d'injustice concernant les critères d'avancement de grades, par exemple**
- c) Les études vont permettre de concevoir un système d'interconnexion entre différentes associations féminines pour faciliter la circulation de l'information et l'échange d'expériences**

V. CONTRAINTES LIEES A LA SITUATION D'ETRE EN MEME TEMPS UNE FEMME AU FOYER, UNE FEMME FONCTIONNAIRE ET ETUDIANTE

1. Contraintes en tant que femme au foyer

- a) La fatigue physique**
- b) Le manque de temps**
- c) Les obligations sociales**

V. CONTRAINTES LIEES A LA SITUATION D'ETRE EN MEME TEMPS UNE FEMME AU FOYER, UNE FEMME FONCTIONNAIRE ET ETUDIANTE (suite)

2. Contraintes en tant que femme fonctionnaire

- a) Soumission à un règlement contraignant
- b) Sorties très limitées
- c) Conflit de responsabilités entre le travail professionnel et le travail d'étudiante

V. CONTRAINTES LIEES A LA SITUATION D'ETRE EN MEME TEMPS UNE FEMME AU FOYER, UNE FEMME FONCTIONNAIRE ET ETUDIANTE (suite)

3. Contraintes en tant que femme étudiante

- a) L'horaire contraignant**
- b) La réduction des obligations familiales le soir**
- c) L'ouverture d'un enseignement universitaire du soir**

CONCLUSION

Bientôt, nous sommes à la fin de nos études et nous pourrons

- a) Réaliser nos rêves de lutter contre les injustices liées à la discrimination entre les genres
- b) Participer avec les autres femmes à la promotion des droits de la femme
- c) Donner notre contribution au niveau de la résolution des défis mondiaux qui constituent des obstacles au progrès de la femme et à l'égalité des genres

Avec les études à un âge avancé

Nous avons compris qu'en toute circonstance, il faut du courage, de l'organisation, savoir faire des renoncements et adopter une très forte discipline

Notre souhait est que:

- a) Toutes les femmes puissent arriver à réaliser leurs projets
- b) La solidarité féminine soit une réalité qui dépasse les frontières entre les pays afin que la femme ait une vision mondiale positive de l'avenir pour elle et pour le monde

***Nous vous remercions pour
votre aimable attention!!!***